

« Allées d'arbres, de la guerre à la paix »

Un colloque tourné vers l'avenir des allées et avenues plantées d'arbres

Une allée mémorielle de Kings Park, à Perth, en Australie.

TREENET

Première manifestation organisée par l'association « Allées-Avenues, allées d'avenir », le colloque « les allées d'arbres, de la guerre à la paix » s'est intéressé non seulement aux allées mémorielles dédiées aux disparus de la Grande Guerre, mais également aux initiatives menées de nos jours pour protéger tous les types de plantations bordant routes, canaux ou allées de jardin.

[Par Yaël Haddad

S'appuyant sur le centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18, la jeune association « Allées-Avenues, allées d'avenir » créée pour l'occasion a souhaité revenir sur un pan de l'Histoire peu connu en organisant un colloque les 12 et 13 novembre dernier, à Liffol-le-Grand (Vosges), sur le thème « les allées d'arbres, de la guerre à la paix ». L'objectif n'était pas seulement de plonger dans le passé, mais aussi de s'interroger sur les moyens disponibles aujourd'hui pour protéger toutes les allées et avenues plantées d'arbres, considérées comme un véritable patrimoine paysager, culturel, social, économique et écologique, désormais protégées par la loi (voir notre encadré sur la loi « reconquête de la biodiversité »).

Des millions de soldats marqués par les arbres

Durant la Grande Guerre, les soldats étrangers venus combattre sur notre territoire ont été fortement marqués par la présence des arbres bordant les routes : ils sont près de trois millions à cette époque en France. « Les troupes se sont senties dynamisées par ces arbres rythmant les routes. Une vision positive ternie lorsque les alignements sont apparus de plus en plus lacunaires à l'approche du front, annonçant l'imminence des combats destructeurs. Les allées d'arbres ont été un motif très présent dans les lettres et les dessins qu'ils ont envoyés à leurs familles ou, plus tard, dans les récits qu'ils ont faits », explique Chantal Pradines, déléguée générale du colloque et de l'association « Allées-Avenues,



Le projet « un soldat, un arbre » propose de créer des installations artistiques sous la forme d'un ruban de drapeaux de mémoire réalisés avec des enfants en France et au Niger.

allées d'avenir ». Pour rendre hommage aux engagés et surtout aux disparus dont les corps n'ont pas pu être rapatriés, les familles et les communautés ou associations locales créeront des allées mémorielles durant et juste après la guerre, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Italie. Cette tradition sera perpétuée au cours de la Seconde Guerre mondiale, en particulier en Australie. Dans ce pays, l'association « Treenet » a recensé à ce jour 383 allées liées à la guerre de 14-18 – dont la plus grande s'étend sur 23 km et compte

près de 3800 arbres –, 69 avenues plantées durant la guerre de 39-45 et 175 après le conflit. Au Canada, les allées mémorielles ont été nombreuses, près de 66 000 soldats ayant été tués, pour la plupart de très jeunes hommes. Aux États-Unis, la tradition existe, mais l'impact de la Première Guerre mondiale – 116 000 morts – a moins marqué les esprits que la guerre de Sécession, qui a fait près de 620 000 morts. En Italie, l'État incite, dès 1922, à planter un arbre pour chaque soldat disparu dans toutes les villes et les villages, en donnant des recommandations sur les modalités de plantation et le choix des essences. En France, en Belgique et en Allemagne, les allées mémorielles n'ont pas été développées, les disparus étant commémorés au travers des monuments aux morts et des cimetières militaires.

Tous les pays concernés par les allées d'honneur ont fait état de difficultés pour la préservation de ce patrimoine face à l'urbanisation croissante. Et au-delà, cette inquiétude fait écho à la situation française où nombre de plantations de bords de routes, canaux et allées sont menacées. C'est ce qui a incité les organisateurs du colloque à consacrer une deuxième partie de la manifestation aux initiatives menées en France et à l'international pour contrer cette tendance.

Impulser une nouvelle dynamique autour des allées d'arbres

« La sauvegarde des allées et avenues d'arbres convoque différents savoirs – historiens, paysagistes, experts en arboriculture, gestionnaires, élus, associations – et nécessite l'émergence d'une culture commune ainsi qu'une ouverture vers les citoyens », a souligné Éric Mutschler, président de l'association « Allées-Avenues, allées d'avenir ». Ces dernières années, plusieurs journées d'étude, organisées au sein du master « jardins historiques,



« Ces alignements constituent à la fois une expression collective et individuelle de la mémoire. Chaque arbre est attaché à une personne par le biais d'une stèle d'identification, mais le tout constitue un ensemble au profit de la communauté. Les arbres sont considérés comme des êtres vivants majestueux, sources de consolation plus fortes que les monuments en pierre. »

JO-ANNE MORGAN,
chercheuse néo-zélandaise

patrimoine et paysage » de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ont été consacrées à ce sujet. « *La question de la*

préservation des alignements d'arbres peut être abordée au travers de plusieurs axes », indique Stéphanie de Courtois, enseignante chargée de cette formation. L'inventaire permet d'appréhender le patrimoine sur le plan quantitatif et implique de s'interroger sur la définition des allées et avenues, notamment sur l'exclusion ou non des plantations plurispécifiques. Il est également nécessaire d'aborder l'aspect « thérapeutique » pour savoir de quoi les allées sont la mémoire aujourd'hui. Il faut aussi s'intéresser au statut du sol, car nombre d'initiatives ont été portées par des instances privées pour devenir, par la suite, une cause publique.

MADLENA MITSCHKE



Allée transfrontalière créée entre la Pologne et l'Allemagne.

HEINING



Une ancienne allée fruitière préservée à Heining-lès-Bouzonville (Moselle), primée au concours « Allées d'arbres ».

Un prix pour les allées d'arbres

En France, la création du prix « Allées d'arbres », porté depuis trois ans par l'association « Sites & Monuments* », préside de la volonté de mieux faire connaître et protéger ce patrimoine (*voir infra*). Dans la lignée de cette action, le colloque de Liffol-le-Grand a été l'occasion de lancer un appel pour le projet « Allées Horizons 2030 ». « *Les spécialistes de la mobilité estiment qu'en 2030 la voiture autonome aura pris le pas sur les autres, laissant plus de place à d'autres formes de déplacement doux, l'occasion de renforcer les plantations d'allées d'arbres, source d'aménités multiples. Ces trames vertes marquent le paysage, apportent des*



Le gazon c'est notre passion.

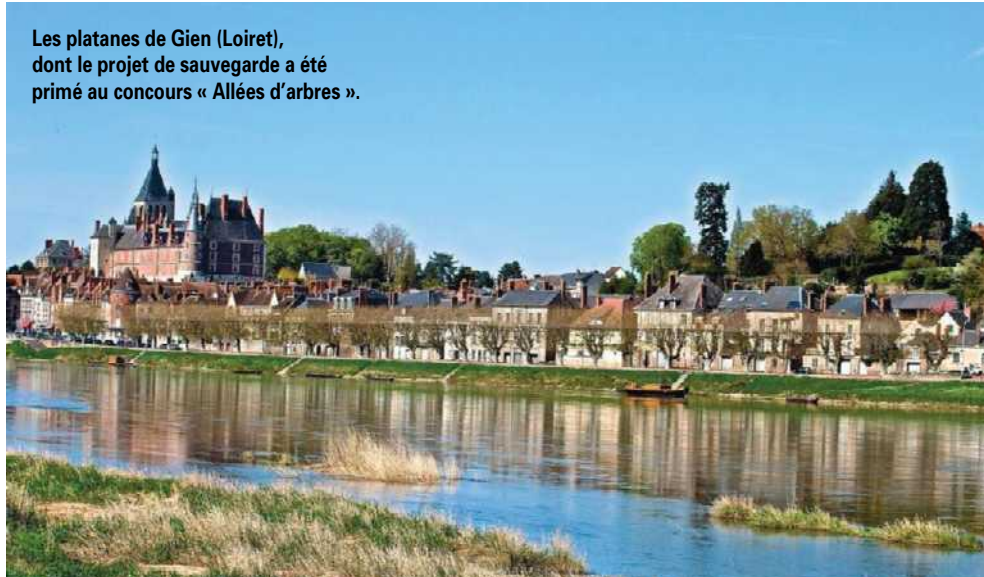
Pour de bonnes performances de jeu, nous avons besoin d'un gazon parfait. Avec un programme complet de machines haut de gamme, nous fournissons des solutions globales pour l'entretien mécanique et la régénération du gazon.

Wiedenmann GmbH | Am Bahnhof | 89192 Rammingen | ALLEMAGNE | Tel. +49 7345 953-0
www.wiedenmann.com



**Un bon entretien
du gazon pour une
bonne performance de jeu.**

bienfaits pour l'environnement, mais créent aussi des liens symboliques forts, dans le temps et dans l'espace, entre les hommes. Elles contribuent à véhiculer des messages de paix », souligne Chantal Pradines. Ce chantier doit s'appuyer sur une phase d'inventaire et d'acquisition de connaissances qualitatives sur les allées pour permettre, notamment, d'élaborer des plans de gestion à même de favoriser un maintien des plantations dans de bonnes conditions. Il ambitionne également la création de nouvelles plantations, à l'instar de la plantation transfrontalière réalisée cette année entre la Pologne et l'Allemagne dans la région de Poméranie ou du projet franco-australien dans la Somme (en cours). Il prévoit aussi le développement de projets artistiques – à l'image du projet « un soldat, un arbre » élaboré en collaboration avec Béatrice Saurel, artiste, paysagiste et arboriste – et la création d'itinéraires dans la perspective d'un « circuit culturel européen des allées » sous l'égide de l'Institut européen des itinéraires culturels – en s'inspirant, notamment, de la Deutsche Alleenstraße, un parcours de 2900 km à travers l'Allemagne s'appuyant sur des routes bordées d'arbres.



Les platanes de Gien (Loiret), dont le projet de sauvegarde a été primé au concours « Allées d'arbres ».

GIEN SAUVONS LES PLATANES

Un concours pour récompenser les initiatives

Depuis 2016, l'association « Site & Monuments » organise le concours « Sauvegarde du patrimoine – prix Allées d'arbres », dont l'ambition est de valoriser les initiatives publiques comme privées de mise en valeur, restauration, protection ou replantation d'alignements d'arbres dans l'esprit du rapport publié par le Conseil

de l'Europe et de la loi de reconquête de la biodiversité. Pour l'édition 2018, quatre candidatures ont été retenues parmi les 27 dossiers analysés par le jury. La petite commune de Heining-lès-Bouzonville (Moselle) a été récompensée pour son action en faveur de la préservation et de la replantation d'allées fruitières sur les chemins ruraux. L'objectif est à la fois de renouer avec une tradition de la région, de rompre la monotonie paysagère des cultures agricoles intensives et de renforcer la biodiversité du territoire. Les essences choisies sont des variétés anciennes de pommiers, poiriers, néfliers et cerisiers présentes autrefois dans la région ou proches de celle-ci. L'association « Autour du canal de Bourgogne » a été retenue pour son travail de restauration des allées d'arbres longeant le canal de Bourgogne, dans le secteur situé entre Montbard et Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or).

Loi de reconquête de la biodiversité - art. L350-3

Une approche multifonctionnelle des allées d'arbres

Depuis la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (août 2016), le patrimoine spécifique des allées et alignements d'arbres bordant une voie bénéficie d'une protection juridique en France, à l'instar de nombreux pays européens comme l'Allemagne, la Belgique, la Pologne, la Suède ou la République tchèque. La persévérance de Chantal Pradines, spécialiste du sujet et auteur du rapport sur les allées d'arbres publié par le Conseil de l'Europe*, soutenue par 18 associations liées à l'environnement, au patrimoine et au paysage, a permis d'introduire dans le Code de l'environnement l'article L350-3. Celui-ci stipule que « les allées d'arbres et alignements d'arbres qui bordent les voies de communication constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité et, à ce titre, font l'objet d'une protection spécifique. Ils sont protégés, appelant ainsi une conservation, à savoir leur maintien et leur renouvellement, et une mise en valeur spécifiques ». Le principe général s'appuie sur une protection de la structure arborée, qu'elle soit publique ou privée, et de chaque arbre qui la compose. Le fait d'abattre, de porter atteinte, de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l'aspect d'un ou plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres est interdit. Des mesures dérogatoires peuvent être accordées lorsqu'il y a danger ou perte de l'esthétique globale, à condition de démontrer la nécessité d'agir, de préserver la biodiversité et de mettre en place des mesures compensatoires, plantation locale et moyens financiers, pour la gestion de celle-ci.

* Rapport « Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage », publié en 2009 dans le cadre des travaux liés à la convention européenne du paysage.

Mobilisation citoyenne et actions

La démarche s'est appuyée sur une mobilisation citoyenne lors d'une randonnée gourmande qui a permis de financer la moitié du budget nécessaire à la replantation de plus de 300 arbres, grâce au parrainage de 160 personnes. Là encore, l'esprit de la « convention européenne du paysage » a été respecté, avec une mise en valeur des atouts culturels, environnementaux et paysagers de ces plantations. En outre, le dynamisme de l'association a permis de voir le gestionnaire officiel, Voies Navigables de France, prendre le relais, alors qu'il était dans l'inaction depuis près de 20 ans. Le jury a également encouragé le collectif « Gien Sauvons les platanes », qui s'est lancé dans une bataille de longue haleine avec la municipalité de Gien (Loiret). L'objectif



Plantations réalisées sur le canal de Bourgogne gratifiées d'un prix « Allées d'arbres ».

ASSOS AUTOUR DU CANAL



Allée de tilleuls du château de Sermange (Jura), lauréate du concours « Allées d'arbres ».

E. PARISOT

est d'éviter la poursuite du massacre des platanes, pour certains bicentennaires, bordant le quai de Loire en centre-ville. Pour la première fois, l'article L350-3 a été utilisé pour une action en justice, laquelle a considéré l'abattage des 30 arbres (sur les 121 que compte cette partie des bords de Loire) comme illégale. Les proprié-

taires du château de Sermange, dans le Jura, ont été retenus pour leur projet de préservation d'une ancienne allée cavalière – accessible au public – composée de 85 tilleuls, et pour leur volonté de s'appuyer sur des professionnels spécialisés (historien, paysagistes et arboristes) afin de développer un véritable plan de gestion

de l'allée et de l'ensemble du parc. La date limite de dépôt des candidatures pour le concours 2019 est fixée au 31 mars (pour en savoir plus : www.sppef.fr). ■

* Anciennement dénommée « Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France ».

seko
Seko Line Division

Système innovant pour le traitement et la valorisation des déchets verts

Broyeur de déchets verts

Cribleur à trommel

VILLENEUVE-SUR-LOT • Tél : 05 53 01 56 56
Mail : italagri@italagri.com • Site : www.italagri.com

ITALAGRI

Créateur de matériel d'espaces verts depuis 1993

Engazonner

Gamme Spidair

Tondequad

Pulsair PDF

Remorquad

Tondre

Gruau
ESPACES VERTS

FABRICATION FRANÇAISE

Tel: 02 54 49 85 85 info@gruau.net www.gruau.net